



**Appel pour intervention culturelle et
d'éducation populaire**

Jeudi, c'est musique !



1. Identification de la personne publique

Mairie du 18ème arrondissement
1 place Jules Joffrin
75018 Paris

Représentant du pouvoir adjudicateur - La Maire de Paris, et par délégation :

Prénom NOM	Sarah PROUST
en qualité de	1er adjointe au Maire du 18 ème arrondissement
Délégation de signature	Arrêté de délégation de signature du 5 octobre 2020

Contact dans le cadre de la procédure Mairie du 18e – helene.dulin@paris.fr

2. Objet

Programmation et organisation de l'évènement Jeudi, c'est musique pour l'année 2025.

3. Critères d'attribution

Les propositions des candidats seront sélectionnées sur le fondement des critères suivants, classés par ordre décroissant d'importance :

- la qualité du projet culturel et d'éducation populaire, et l'adaptation de ce dernier en direction d'un public large ;
- le respect du budget identifié par la Mairie d'arrondissement (8 000euros TTC) jugée sur la base du tableau annexé. . Une attention particulière sera apportée à la rémunération des artistes et aux actions de médiation culturelle proposées.

4. Modalités de retrait des dossiers de consultation et de remise des plis :

Les candidats intéressés sont invités, à compter du 30 septembre 2024, à prendre connaissance du cahier des charges, téléchargeable sur le site de la mairie du 18e, rubrique « culture ».

Les candidats seront invités à fournir un dossier de candidature comprenant **une déclaration de candidature et leurs propositions** concernant la programmation et l'organisation de *Jeudi, c'est musique !* selon les modalités fixées dans le cahier des charges ainsi que **le budget prévisionnel** (voir annexe). Les dossiers devront obligatoirement être fournis sous forme de documents sur support papier, et devront être envoyés en parallèle par mail aux adresses mentionnées ci-dessus.

Les dossiers pourront être envoyés par pli recommandé avec accusé de réception à l'adresse suivante :

Mairie du 18^e
Candidature pour Jeudi c'est musique Hélène Dulin et Floriane Rouveure
1 place Jules Joffrin
75018 Paris



Les dossiers pourront également être adressés par mail à l'adresse suivante : helene.dulin@paris.fr.

Le dossier de candidature devra être présenté sous enveloppe portant la mention « CANDIDATURE JEUDI, C'EST MUSIQUE », accompagnée du nom, de la raison ou dénomination sociale du candidat. Cette enveloppe contiendra la totalité des pièces du dossier.

5. Date limite de remise des dossiers

Le dossier de candidature (note d'intention prospective, détaillée et budgétisée) devra être réceptionné au plus tard le 29 novembre à 17h. Seuls les dossiers reçus avant la date et l'heure limites de dépôt seront examinés. Les dossiers remis après la date et l'heure limites de dépôt seront retournés à leurs auteurs, sans avoir été ouverts.

Des échanges pourront avoir lieu avec les candidats ayant retenu l'attention de la mairie d'arrondissement jusque fin décembre pour affiner éventuellement leurs propositions.

6. Informations complémentaires

Les candidats désirant bénéficier de renseignements complémentaires peuvent adresser leurs questions au cabinet du Maire du 18^e (collaboratrice culture) par courriel (helene.dulin@paris.fr).

Annexe 1 : Budget Prévisionnel (à adresser avec le dossier de candidature)

	8 000 € TTC
Dépenses artistiques	
Artiste 1 / Œuvre 1€
Artiste 2 / Œuvre 2€
Artiste 3 / Œuvre 3€
...etc	
Production-Technique €
Direction artistique & production€
Transport matériel€
Location matériel€
Régisseur€
Autres (catering, diner etc)€
Partenaires le cas échéant (en sus de l'enveloppe budgétaire allouée par la Mairie du 18 ^e)	
RECETTES TOTALES (incluant les potentiels partenariats financiers) €